



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES DEMANDEURS D'EMPLOI JEUNES

L'essentiel

A fin décembre 2023, 95 365 jeunes de moins de 26 ans sont inscrits à FRANCE TRAVAIL (catégories ABC) en Hauts de France et représentent ainsi 18,5% de la demande d'emploi totale.

Leur nombre augmente de 1,6% sur un an, soit une hausse supérieure à celle observée pour les personnes âgées de 26 ans et plus (+0,2%).

- 23% des jeunes de moins de 26 ans ont une ancienneté supérieure à 1 an, cette population baisse de 1% sur 1 an et de 31% sur 3 ans. Ce public bénéficie notamment du Contrat d'Engagement Jeune qui s'inscrit dans la continuité du dispositif « 1 jeune, 1 solution » ;
- Sur les 10 dernières années, jamais le nombre de demandeurs d'emploi jeunes n'a été aussi faible (graphique 1) ;
- Comparés aux autres catégories d'âge, les jeunes en recherche d'emploi sont davantage des hommes, avec un niveau de formation globalement plus élevé et moins touchés par le chômage de longue durée.

En 2023, 32 034 entrées en formation profitent à des demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans, soit 26,5% des formations débutées en région durant cette période.

Entre juillet 2022 et juin 2023, parmi les jeunes demandeurs d'emploi ayant terminé leur formation, près de 6 jeunes sur 10 trouvent un emploi dans les 6 mois (57%). Cette part baisse de 1 point sur 1 an (-2 pts pour les autres demandeurs d'emploi)

Sur l'année 2023, 94 186 reprises d'emploi ont été comptabilisées pour les jeunes à la recherche d'un emploi, inscrits en catégories A ou B.

Agnès PARENT
Chargée d'études statistiques

Sommaire

P.2 La part de jeunes de moins de 26 ans la plus élevée de France métropolitaine

P.3 Des jeunes mieux formés mais moins mobiles

P.4 Les jeunes ont un besoin plus fort d'être accompagnés par leur conseiller

P.5 35% des jeunes déclarent au moins un frein périphérique

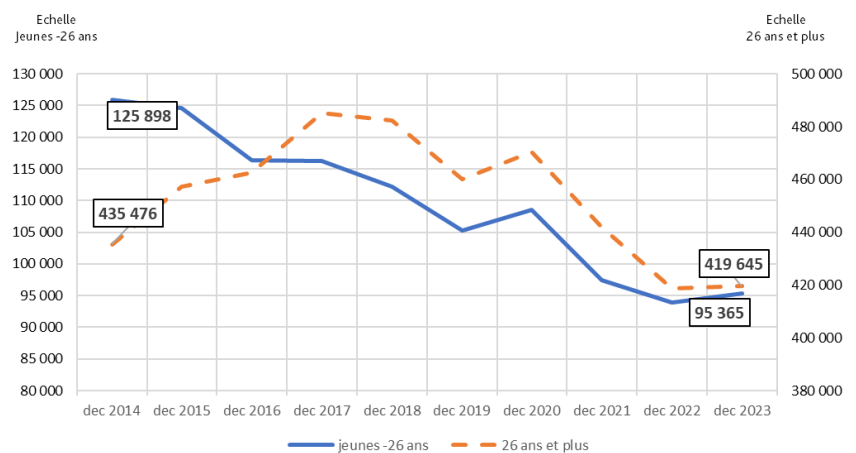
P.6 Une part importante des formations en lien avec le TRANSPORT ET LE DEVELOPPEMENT personnel chez les JEUNES

P.7 Les jeunes accèdent plus facilement à l'emploi 6 mois après la fin d'une formation

P.8 Une plus grande facilité pour les jeunes à retrouver un emploi

GRAPHIQUE 1 :

VOLUME DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CAT ABC) PAR ÂGE EN HAUTS-DE-FRANCE



Source : France Travail – STMT Données brutes

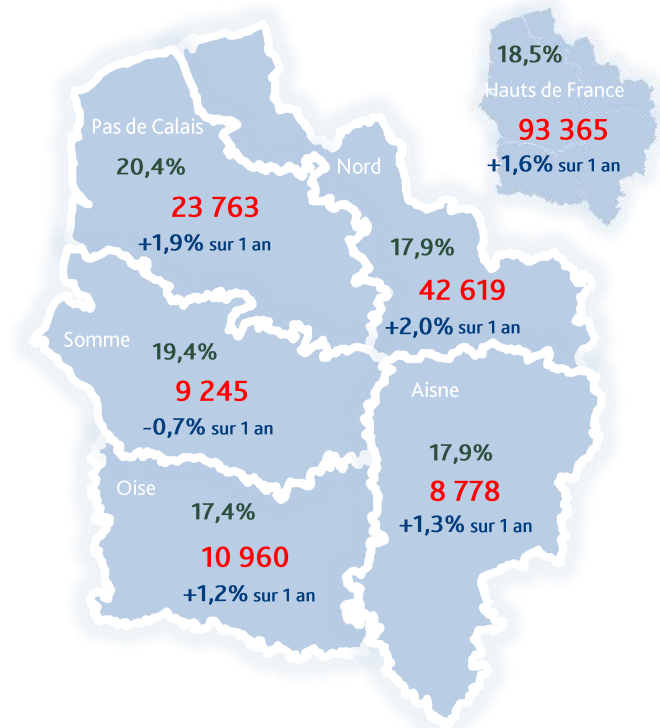
95 370
Jeunes de moins de 26 ans
sont comptabilisés dans la
liste des demandeurs
d'emploi à fin décembre 2023
+1,6 % sur 1 an

LA PART DE JEUNES DE MOINS DE 26 ANS LA PLUS ÉLEVÉE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

CARTE 1 :

POIDS ET NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE MOINS DE 26 ANS PAR DÉPARTEMENT

(DEFM ABC, données brutes à fin décembre 2023)



A fin décembre 2023, 18,5% des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (cat ABC) sont âgés de moins de 26 ans. Cette proportion de jeunes est supérieure à celle observée au niveau national (15,8%).

Bien que le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans soit orienté à la baisse depuis plusieurs années, une hausse est observée sur 2023 : + 1,6%, soit 1 476 demandeurs de plus (cf. graphique 1).

Le poids des jeunes demandeurs d'emploi est plus important dans le Pas-de-Calais (20,4%) et la Somme (19,4%). Quant aux autres départements, ils affichent des poids moindres (17,9% pour le Nord et l'Aisne, et 17,4% pour l'Oise).

Seul le département de la Somme affiche une baisse de la demande d'emploi jeune sur 1 an (-0,7%). Pour les autres départements la tendance est à la hausse. Cette évolution varie de +2,0% pour le Nord à +1,2% pour le l'Oise.

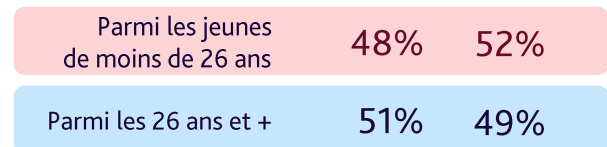
LES JEUNES SONT DAVANTAGE SANS AUCUNE ACTIVITE

En région, les demandeurs de moins de 26 ans sans activité dans le mois (cat A) sont en proportion plus nombreux que les autres catégories d'âge (61% contre 57%).

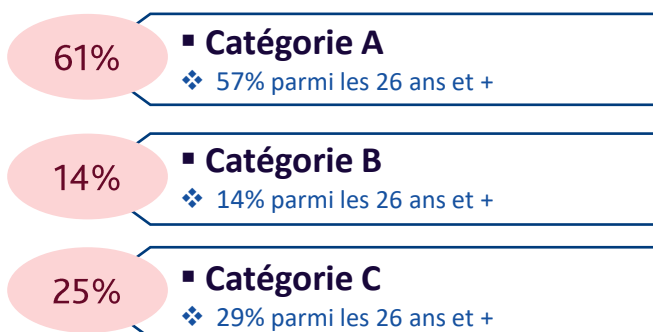
Sur 10 ans, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (cat A) a baissé fortement, soit -33% passant ainsi de 86 290 à 58 157 demandeurs.

Les hommes sont plus représentatifs chez les jeunes (52%) que parmi les 26 ans et plus (49%). Près de deux tiers des jeunes demandeurs d'emploi ont entre 22 et 25 ans. Ils ne sont que 12% âgés de moins de 20 ans.

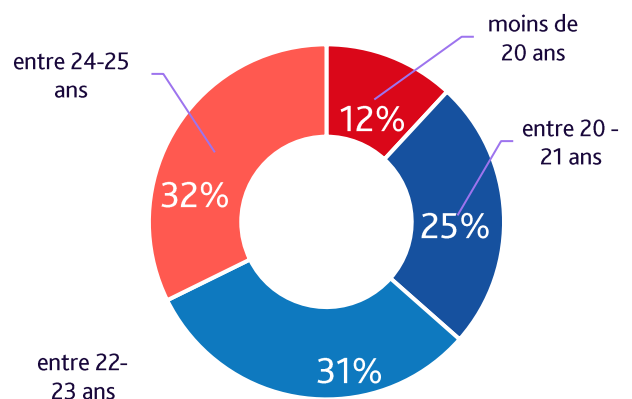
RÉPARTITION PAR SEXE à fin décembre 2023 – cat. ABC



REPARTITION PAR CATÉGORIE D'INSCRIPTION à fin décembre 2023 – cat. ABC



GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE à fin décembre 2023 – cat. ABC



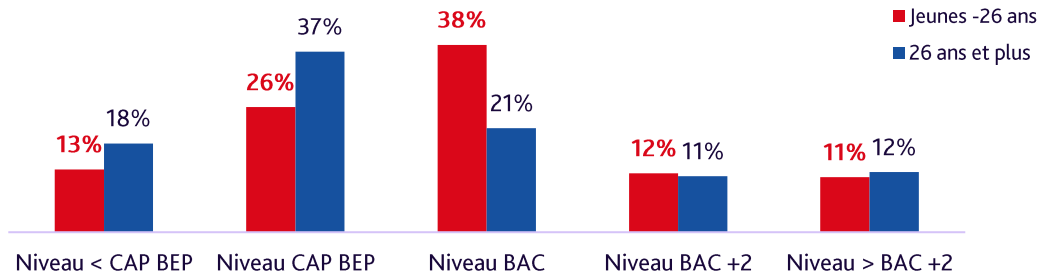
Source : France Travail – STMT Données brutes

DES JEUNES MIEUX FORMÉS MAIS MOINS MOBILES

62%

des jeunes ont un niveau de formation au moins égal au bac, soit 17 points de plus que parmi les 26 ans et plus

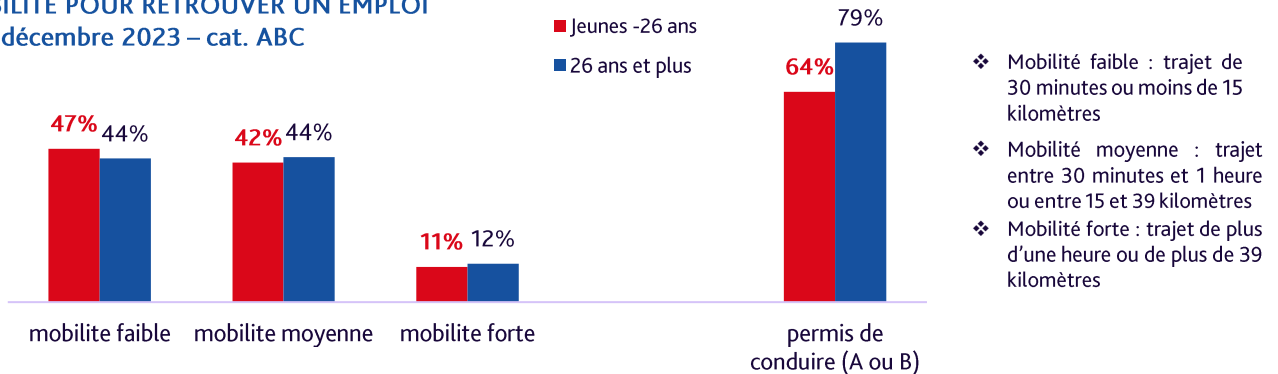
GRAPHIQUE 3 :
REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION
à fin décembre 2023 – cat. ABC



47%

des jeunes sont mobiles à moins de 15 kms ou moins de 30 min pour retrouver un emploi, soit une mobilité considérée comme faible

GRAPHIQUE 4 :
MOBILITÉ POUR RETROUVER UN EMPLOI
à fin décembre 2023 – cat. ABC



REPARTITION PAR PUBLICS SPÉCIFIQUES
à fin décembre 2023 – cat. ABC

23%

des jeunes sont inscrits à Pôle emploi depuis 1 an ou plus
(49% pour les 26 ans et plus)

3%

bénéficiaire d'une obligation d'emploi
(12% pour les 26 ans et plus)

18%


résident en QPV
(19% pour les 26 ans et plus)

Source : France Travail – STMT Données brutes

LE SECTEUR DU COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION EST LE PLUS RECHERCHÉ PAR LES JEUNES

Près d'un quart des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans recherchent un poste dans le Commerce, vente et grande distribution (22% contre 13% pour ceux âgés de 26 ans et plus), en particulier dans les métiers de mise en rayon libre-service, de vente en habillement et accessoires de la personne ou personnel de caisse. Ils sont également nombreux à rechercher dans le transport et la logistique (16% contre 14% pour ceux âgés de 26 ans et plus) et dans les services à la personne et à la collectivité (13% contre 24% pour ceux âgés de 26 ans et plus).

TABLEAU 1 :
PRINCIPAUX MÉTIERS
à fin décembre 2023 – cat. ABC

		Part des Jeunes -26 ans	Part des 26 ans et plus
N1103 -MAGASINAGE ET PRÉPARATION DE COMMANDES	7 529	8%	5%
D1507 -MISE EN RAYON LIBRE-SERVICE	6 507	7%	2%
D1214 -VENTE EN HABILLEMENT ET ACCESSOIRES DE LA PERSONNE	4 068	4%	2%
K1303 -ASSISTANCE AUPRÈS D'ENFANTS	2 656	3%	5%
N1105 -MANUTENTION MANUELLE DE CHARGES	2 471	3%	2%
H3302 -OPÉRATIONS MANUELLES D'ASSEMBLAGE, TRI OU EMBALLAGE	1 876	2%	2%
K1302 -ASSISTANCE AUPRÈS D'ADULTES	1 825	2%	2%
K2204 -NETTOYAGE DE LOCAUX	1 767	2%	6%
G1203 -ANIMATION DE LOISIRS AUPRÈS D'ENFANTS OU D'ADOLESCENTS	1 661	2%	1%
G1603 -PERSONNEL POLYVALENT EN RESTAURATION	1 610	2%	1%

Source : France Travail – STMT Données brutes

LES JEUNES ONT UN BESOIN PLUS FORT D'ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR LEUR CONSEILLER

Plus de la moitié des demandeurs de moins de 26 ans sont en modalité de suivi guidé, soit 59% (60% pour les autres demandeurs). L'accompagnement renforcé est quant à lui 2 fois plus fort que parmi les demandeurs de 26 ans et plus (soit 23% contre 11%).

De même, sur l'année 2023, 8 640 jeunes sont suivis dans le cadre de l'accompagnement intensif (AIJ)

Plus de 9 800 contrats d'engagement jeune (CEJ) ont été déployés dans la région sur l'année 2023.(cf. ENCADRE n°1).

ENCADRÉ N°1

POUR ALLER PLUS LOIN

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

Qu'est-ce que c'est ? Un parcours sur-mesure, très intensif, visant le retour à l'emploi durable

- Un programme intensif d'activités de 15 à 20h par semaine minimum,
- Un suivi par un référent unique tout au long du parcours jusqu'à l'insertion durable dans l'emploi ou la formation
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois
- Une application numérique, portée par l'Etat, qui met le demandeur d'emploi au centre de son accompagnement, facilite les échanges avec le référent et le suivi de son parcours.

Pour qui ?

- être inscrit comme demandeur d'emploi et être immédiatement disponible à la recherche d'un emploi
- avoir entre 16 et 25 ans révolus ou 29 ans révolus lorsque la qualité de travailleur handicapé est reconnue
- ne pas être ni en emploi, ni en étude, ni en formation,
- faire face à des difficultés matérielles et financières
- êtes volontaire pour intégrer et respecter ce parcours intensif

Par qui ? Le contrat d'Engagement Jeunes est principalement proposé par France Travail et le réseau des missions locales

Source : France Travail

35% DES JEUNES DÉCLARENT AU MOINS UN FREIN PÉRIPHÉRIQUE

Les freins sociaux traduisent les difficultés dites « périphériques » à l'emploi, non professionnelles, liées à des facteurs externes au marché du travail. Ils peuvent empêcher ou freiner le retour à l'emploi d'un demandeur d'emploi ou son plein engagement dans son parcours de recherche d'emploi. Ceux-là peuvent s'ajouter à des difficultés professionnelles.

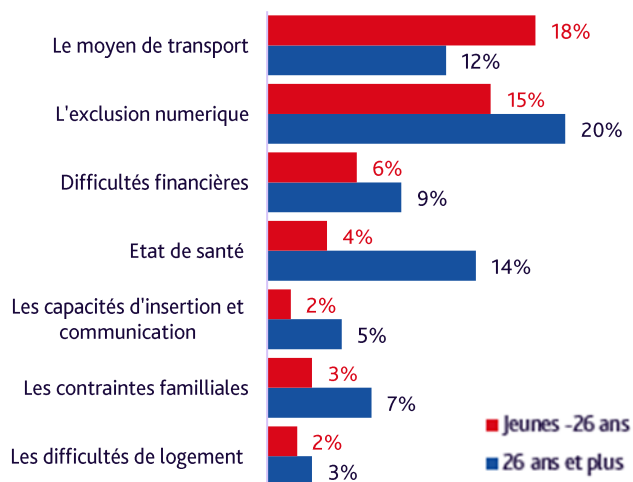
Plus d'un tiers (35%) des jeunes à la recherche d'un emploi déclarent au moins un frein périphérique, une part inférieure de 6 points à celle observée parmi les personnes âgées de 26 ans et plus.

Le moyen de transport et l'exclusion numérique sont les freins les plus cités par les demandeurs d'emploi jeunes.

La proportion de jeunes concernés par les difficultés liées aux moyens de transport est supérieure à celle des personnes âgées de 26 ans et plus. (18% contre 12%) Inversement, les jeunes sont moins touchés par les problématiques de santé.

Clé de lecture : 18% des jeunes demandeurs d'emploi déclarent le moyen de transport comme frein périphérique contre 12% pour les personnes âgées de 26 ans et plus. (un demandeur d'emploi peut présenter plusieurs freins)

GRAPHIQUE 5 :
PROPORTION DE DEMANDEURS D'EMPLOI PAR FREIN PERIPHERIQUE à fin décembre 2023 – cat. ABC



FRANCE TRAVAIL MOBILISE L'OFFRE DE SERVICE NUMÉRIQUE

63% des jeunes de moins de 26 ans ont eu accès au test PIX EMPLOI (cf. ENCADRE n°2).

Seulement 16 % ont rempli ce test à 100% et ont ainsi pu être orienté vers un accompagnement et des services adaptés (17% parmi les 26 ans et +).

À noter que 72 % des jeunes qui ont rempli le test à 100%, ont un score supérieur à 80%, c'est-à-dire qu'ils maîtrisent l'outil numérique.

TABLEAU 2 :
Résultats du test PIX EMPLOI

	Part des Jeunes -26 ans	Part des 26 ans et plus
score inférieur à 50 %	4%	16%
score entre 50% et 80%	24%	28%
score supérieur à 80%	72%	57%

ENCADRÉ N°2

L'inclusion numérique : un axe stratégique essentiel pour France travail

Dans un contexte où 75 % des emplois requièrent la maîtrise des compétences numériques de base, être exclu du numérique revient de facto à réduire les chances du demandeur d'emploi de retrouver un emploi.

FRANCE TRAVAIL met en place des services pour acquérir et développer des compétences numériques et, à cette fin, :

- détecte rapidement les publics en difficulté sur le numérique afin de les aider dans leurs démarches avec PIX EMPLOI
- propose des services adaptés aux besoins de ces publics pour leur permettre de progresser et d'accélérer leur retour à l'emploi

pix emploi

Score <50%	Le DE ne maîtrise pas ou peu l'outil numérique : besoin d'être formé aux compétences numériques de base	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Orientation vers les partenaires de la médiation numérique repérables via la carte des lieux ressources numériques des Hauts de France ➤ L'AFC Compétences Numériques Socles : Certification PIX
Score 50-80%	Le DE a une maîtrise de base de l'outil numérique, mais manque d'aisance : besoin de s'approprier nos services en ligne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promotion : des ateliers conseil • C05 Découvrir et m'approprier les services francetravail.fr • C06 Réussir mes échanges avec FRANCE TRAVAIL • C07 Mobiliser mes services numériques FRANCE TRAVAIL
Score >80%	Le DE maîtrise l'outil numérique : besoin de connaître nos services en ligne pour les mobiliser en autonomie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promotion : • De l'atelier conseil Valoriser mon profil sur les réseaux sociaux

UNE PART IMPORTANTE DES FORMATIONS EN LIEN AVEC LE TRANSPORT ET LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL CHEZ LES JEUNES

En 2023, 32 034 entrées en formation profitent à des demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans, soit 26,5% des formations débutées en région durant cette période.

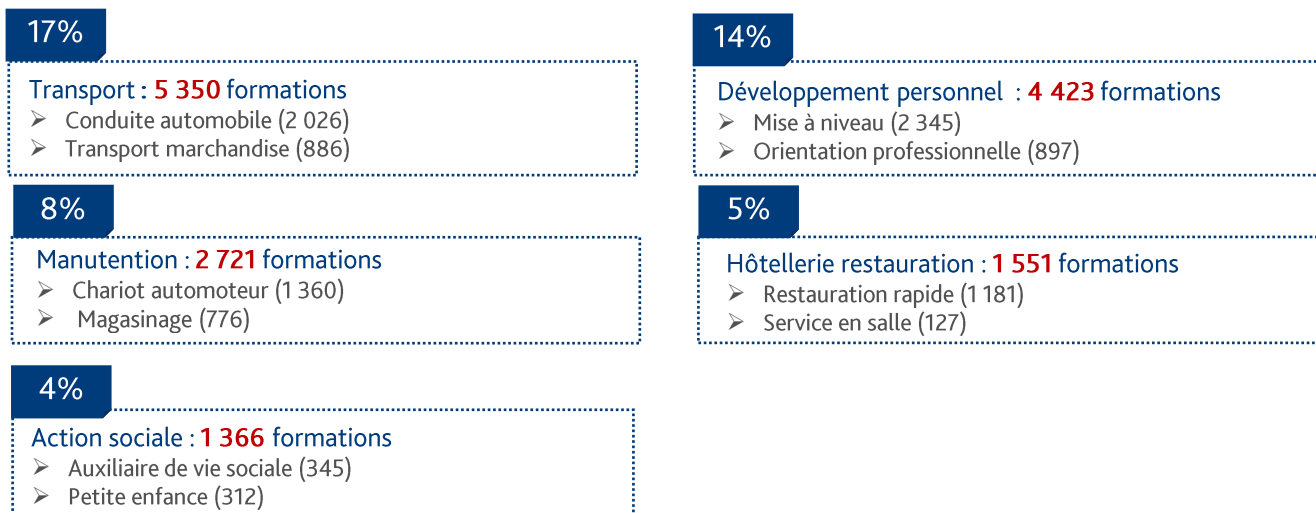
Les entrées en formation pour objectif de certification sont les plus nombreuses et concentrent la moitié (49%) de l'ensemble des entrées en formation des jeunes de moins de 26 ans (cf. tableau 3).

Le taux d'entrée en formation pour l'adaptation au poste de travail (AFPR, POE) est de 14%, soit le double de celui des demandeurs âgés de 26 ans et plus.

TABLEAU 3 :
RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION SELON L'OBJECTIF DE FORMATION

	Jeunes -26 ans	Part des Jeunes -26 ans	Part des 26 ans et plus
Certification	15 720	49%	46%
Professionnalisation	1 783	6%	6%
Pré-qualification	866	3%	3%
Adaptation poste travail (AFPR- POE)	4 553	14%	7%
Remise à niveau, savoirs de base, initiation	1 419	4%	9%
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	3 559	11%	11%
Perfectionnement, élargissement des compétences	3 239	10%	14%
Formation à la création d'entreprise	551	2%	4%
Autres	344	1%	1%

CHIFFRES 1 :
LE TOP 5 DES PRINCIPAUX CHAMPS DE FORMATION ET FORMACODES LES PLUS PRÉSENTS

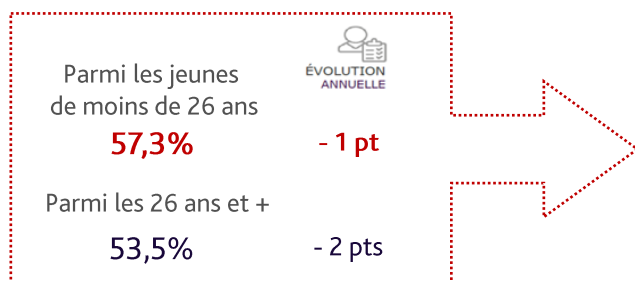


Les dix premiers champs de formation concentrent deux-tiers (65%) des entrées en formation. Plus précisément, cinq champs regroupent près de la moitié des entrées en formation : le transport (17%), le développement personnel (14%), la manutention (8%), l'hôtellerie restauration (5%), et l'action sociale (4%). (cf. chiffres 1)

Le manque de permis B est le principal obstacle mentionné par les jeunes de moins de 26 ans pour retrouver un emploi (cf. graphique 5).

Aussi, près de 2 030 entrées en formation dans le domaine du transport sont axées sur la conduite automobile, c'est-à-dire pour obtenir le permis de conduire B.

LES JEUNES ACCÈDENT PLUS FACILEMENT À L'EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA FIN D'UNE FORMATION



Entre juillet 2022 et juin 2023, parmi les jeunes demandeurs d'emploi ayant terminé leur formation, près de 6 jeunes sur 10 trouvent un emploi dans les 6 mois (57%)
 Cette part baisse de 1 point sur 1 an (-2 pts pour les autres demandeurs d'emploi)

Entre juillet 2022 et juin 2023, le champ de formation « GESTION COMMERCIALE ACHATS » présente le taux de retour à l'emploi 6 mois après la fin de formation - le plus élevé, soit 79,3%.

Le champ de formation « HOTELIERIE RESTAURATION » occupe la seconde place avec 77,0% (63,1% parmi les 26 ans et plus) (cf. TABLEAU 4). Pour rappel, ce champ de formation fait partie du top 5 des entrées en formation pour les jeunes de moins 26 ans (cf. CHIFFRES 1).

Avec 63,3%, le TRANSPORT occupe la 9e place parmi les taux les plus élevés (60,9% parmi les 26 ans et plus). Ce taux est à 6 points au-dessus de la cible régionale (57,3%). Ce champ de formation est également le plus représentatif dans l'inscription des jeunes en formation (cf. CHIFFRES 1).

TABLEAU 4 :

LE TOP DES CHAMPS DE FORMATION AVEC LES PLUS FORTS TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE FORMATION

Avec au moins 100 demandeurs d'emploi sortis de formation

RANG	CHAMPS DE FORMATION	Sortants formation Jeunes -26 ans	taux des Jeunes -26 ans	taux des 26 ans et plus
1	GESTION COMMERCIALE ACHATS	400	79,3%	65,6%
2	HOTELLERIE RESTAURATION	1 397	77,0%	63,1%
3	BANQUE ASSURANCE	146	75,3%	72,8%
4	PREVENTION SECURITE	869	71,3%	66,5%
5	ENERGIE	184	71,2%	68,5%
6	BTP CONCEPTION ORGANISATION	167	68,3%	64,2%
7	MATERIAU PRODUIT CHIMIQUE	231	68,0%	76,2%
8	COMMERCE	1 205	63,5%	56,3%
8	ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE	197	63,5%	57,8%
9	TRANSPORT	4 449	63,3%	60,9%
10	SANTE	1 274	61,1%	58,9%
11	AGROALIMENTAIRE	373	60,1%	53,2%
12	GESTION FINANCIERE COMPTABILITE	217	59,4%	49,7%
13	GENIE CLIMATIQUE	150	58,7%	56,7%
14	MECANIQUE CONSTRUCTION REPARATION	520	58,1%	54,8%
15	TRAVAIL MATERIAU	951	56,7%	58,8%
16	SECRETARIAT ASSISTANAT	656	55,9%	50,7%
17	MANUTENTION	2 688	55,8%	60,5%
18	INGENIERIE FORMATION PEDAGOGIE	137	54,7%	59,5%
19	TRAVAUX PUBLICS	251	54,2%	54,2%
20	ACTION SOCIALE	1 555	54,1%	53,9%
21	ELECTRICITE	288	53,8%	57,4%
22	GENIE INDUSTRIEL	457	52,7%	56,1%
23	GESTION ORGANISATIONS	648	52,2%	51,8%
24	SERVICES COMMERCE PROXIMITE	1 191	52,0%	48,9%
25	AGRICULTURE PRODUCTION VEGETALE	185	51,9%	44,4%
26	INDUSTRIE GRAPHIQUE IMPRIMERIE	200	51,5%	44,7%
27	SCIENCE POLITIQUE	127	50,4%	55,3%
28	ART	109	48,6%	44,9%
29	LANGUES	552	48,6%	46,7%
30	BATIMENT SECOND OEUVRE	598	42,5%	39,5%
31	TELECOMMUNICATION	237	40,9%	43,1%
32	BATIMENT GROS OEUVRE	329	39,8%	41,3%
33	INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION	1 089	39,8%	43,3%
34	DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL	810	37,9%	33,1%
35	AUDIOVISUEL MULTIMEDIA	661	36,6%	35,8%

UNE PLUS GRANDE FACILITÉ POUR LES JEUNES À RETROUVER UN EMPLOI

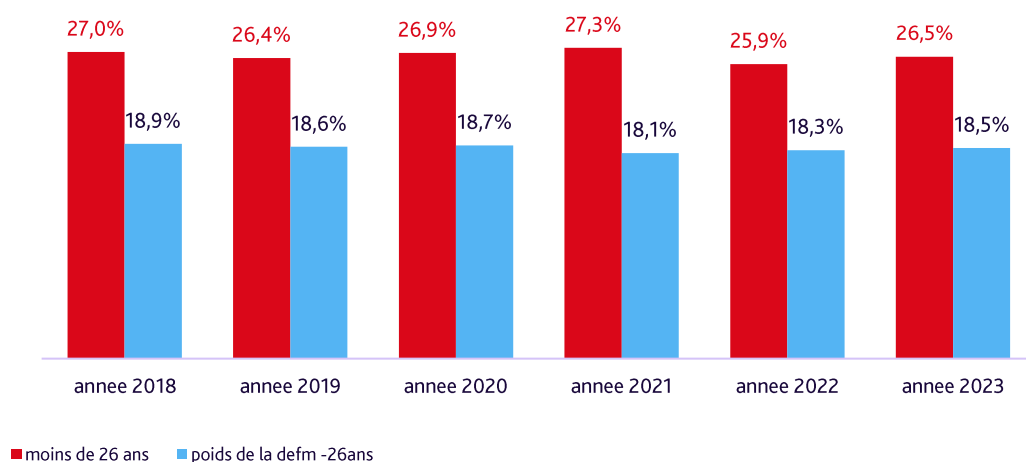
94 186 reprises d'emploi concernent des jeunes de moins de 26 ans sur l'année 2023

Sur l'année 2023, 94 186 reprises d'emploi ont été comptabilisées pour les jeunes de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi, inscrits en catégories A ou B.

Ces reprises d'emploi représentent 26,5% de l'ensemble des reprises d'emploi, soit une part supérieure à la proportion de jeunes dans la demande d'emploi (18,5%), ce qui traduit une plus grande facilité pour les jeunes à retrouver un emploi (cf. graphique 6).

Sur un an, le nombre de reprises d'emploi des jeunes diminue de 2,4% ; cette baisse est moins importante que celle observée parmi les 26 ans et plus, qui est de -5,6%.

GRAPHIQUE 6 :
PART DES REPRISES D'EMPLOI POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS
à fin décembre 2023 - cat. AB



Source : France Travail

DEMANDE D'EMPLOI JEUNE : Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans inscrits à FRANCE TRAVAIL en fin de mois

CATEGORIES DE DEMANDEURS D'EMPLOI :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

ACTIVITE REDUITE : demandeurs d'emploi en catégories B ou C

DELD : demandeurs d'emploi de longue durée : l'ancienneté du dépôt de la demande est égale ou supérieure à 1 an.

RSA : Revenu de Solidarité Active

QPV : Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

OBLIGATION D'EMPLOI : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi, les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité, et les titulaires de la carte d'invalidité.

LES OBJECTIFS DE FORMATION :

- **Certification** : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- **Professionalisation** : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais elles ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- **Préqualification** : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- **Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation** : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- **Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel** : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- **Perfectionnement, élargissement des compétences** : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI :

Les demandeurs d'emploi inscrits à FRANCE TRAVAIL définissent une zone autour de leur domicile (distance en kilomètre ou en temps de trajet) dans laquelle ils sont susceptibles d'accepter un emploi. Trois niveaux de mobilité ont été définis dans le cadre de cette étude :

Mobilité faible : trajet de 30 minutes ou 14 kilomètres ou moins

Mobilité moyenne : trajet entre 30 minutes et 1 heures ou entre 15 et 39 kilomètres

Mobilité forte : trajet de plus d'une heure ou de plus de 39 kilomètres

L'ACCES A L'EMPLOI :

Le champ du taux d'accès à l'emploi est celui des demandeurs d'emploi sortis d'une formation au cours des 12 mois, de janvier à décembre 2022.

L'accès à l'emploi correspond aux situations suivantes : présence d'une DPAE pour un emploi de 1 mois ou plus, changement de catégorie d'inscription manifestant un accès à l'emploi (basculer en catégorie E ou basculer en catégorie C sans retour en catégorie A ou B le mois suivant), sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée.

Le taux d'accès à l'emploi est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi répondant aux critères ci-dessus et le total des demandeurs d'emploi sortis de formation.